

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

L'an deux mil douze

En exercice : 13

Le 25 mai à 18 heures 30

Présents : 10

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Votants : 10

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 15 mai 2012

PRESENTS : MMES COUTEAU - MOUNIER

MM. SAVIN - ALLEGRE - BARRAL - BOISSIER

DESCOMBES - BOIVENT - MERCIER - SUTRE -

TEILLET

ABSENTS : MME BOUDOIRE

MM. CALVET - REMAUD

POUVOIRS : S.O.

Madame COUTEAU a été nommée secrétaire.

2012-05-04 D**OBJET : Convention avec Pôle-emploi pour l'assurance chômage**

Monsieur le Maire expose que l'article 65 de la loi n°87-588 du 30 juillet 1987 permet aux collectivités territoriales et à leurs établissements publics administratifs d'adhérer au régime d'assurance chômage pour leurs agents non titulaires de droit public ou de droit privé.

Il rappelle à cet égard que la commune emploie du personnel non titulaire et doit supporter la charge de l'indemnisation du chômage, les agents du secteur public, privés d'emploi, ayant les mêmes droits que les salariés du secteur privé.

Compte tenu de ces éléments, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'adhésion de la collectivité au régime d'assurance chômage.

Considérant les risques financiers encourus par la collectivité en cas de perte d'emploi des agents non titulaires, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- Décide d'adhérer au régime d'assurance chômage pour les personnels non titulaires,
- S'engage à régler le montant de la contribution globale, calculée au taux en vigueur sur le montant des rémunérations brutes versées aux agents non titulaires,
- Autorise Monsieur le Maire à signer le contrat d'adhésion au régime UNEDIC et à effectuer les démarches d'adhésion auprès de l'ASSEDIC.

Fait à Jauldes, le 29 mai 2012

Le Maire
Eric SAVIN

Affiché le : 30/05/2012

Certifié exécutoire le : 30/05/2012.